

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Article I : Déroulement de la mission

Sauf si précisé au devis, le travail d'étude réalisé par TREENERGY ne prévoit aucune réunion physique, toutefois des échanges téléphoniques et par email auront lieu pendant tout le déroulement de la mission. En cas de demande de réunions de la part du Client, celles-ci lui seront facturées en sus ainsi que des frais de déplacement.

Pendant l'exécution de la mission, le Client peut demander des modifications relatives aux prestations. Toutes modifications demandées par le Client impliquant une étude ou des démarches complémentaires à la mission d'origine fera l'objet d'un avenant signé par les parties et d'une facturation.

Article II : Durée du contrat

Le devis prend effet à compter de sa signature par les parties, et le paiement effectif de l'acompte. Sauf, si précisé dans le devis, TREENERGY commencera sa mission au minimum deux semaines après acceptation du devis. Les délais indiqués sur le devis correspondent aux délais moyens de démarrage des missions et sont précisés à titre indicatif.

La mission prend fin à l'achèvement de la dernière prestation prévue au devis. A défaut de remarques de la part du Client, expressément formulées par écrit et adressées par recommandé avec accusé de réception à TREENERGY, dans les trente jours de la date d'achèvement de la dernière prestation prévue au devis, TREENERGY est réputé avoir satisfait à toutes ses obligations contractuelles.

Le contrat peut être résilié sans préavis par le client par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, il s'engage à procéder au règlement intégral de l'étape en cours. TREENERGY quant à lui peut interrompre la mission, à tout moment, s'il considère, malgré ses recommandations, que le client porte préjudice au projet, d'une quelconque manière que ce soit (technique, financier, réglementaire...).

Si au cours du déroulement de la mission, le client ne répond pas aux demandes de TREENERGY, il lui sera envoyé une relance par courrier recommandé avec accusé de réception. Si 15 jours après l'envoi de ce courrier le client n'a toujours pas répondu à la demande TREENERGY, le devis sera annulé de plein droit.

En cas d'annulation du devis de la part du Client, l'acompte versé à la signature du devis ne sera pas remboursé, et une indemnité totale de 50% de la somme totale due (devis + avenants) sera réclamée au Client, à titre de dédommagement.

Article III : Prix et modalités de règlement

Le montant de la prestation est facturé en Euros.

Concernant les prestations (études, rapports ...) objet du devis, le transfert du droit de propriété n'interviendra qu'au moment du paiement intégral de leur prix, par le client à TREENERGY.

TREENERGY garde le libre usage de tous les documents graphiques ou techniques réalisés par ses soins pour ses activités commerciales.

Les factures sont à régler comptant, par virement ou par chèque à l'ordre de TREENERGY.

En cas de retard de règlement et après mise en demeure restée vaine d'avoir à s'exécuter sous 8 jours, les sommes échues porteront, de plein droit, à compter de l'échéance de la facture, intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majorée de 10 points de pourcentage, outre les frais de recouvrement.

Le défaut de paiement à l'échéance fixée entraînera de plein droit, après mise en demeure restée vaine d'avoir à exécuter sous 8 jours, l'exigibilité à titre de clause pénale d'une indemnité égale à 20% des sommes dues, sans préjudice des intérêts conventionnels.

Article IV : Responsabilité-Garanties-Assurance

Il est entendu par les Parties, que la mission menée par TREENERGY se fera sur la base des éléments et documents transmis par le Client, ainsi qu'en fonction de critères permettant la bonne évaluation en fonction de l'environnement du bâtiment.

TREENERGY certifie avoir contracté une police d'assurance responsabilité civile professionnelle, décennale, exploitation, le couvrant pour les risques liés à son activité professionnelle. Assurance SMA BTP 7302001/001 531907.

Article V : Correspondance

Toute correspondance au titre du devis sera adressée aux adresses stipulées au devis.

Article VI : Inexécution du contrat

Faute pour le client d'effectuer le paiement à l'échéance fixée, le devis sera résolu de plein droit, 8 jours après l'envoi d'une mise en demeure de payer rappelant l'intention pour TREENERGY de se prévaloir de la présente clause, demeurée infructueuse.

Article VII : Attribution de juridiction

En cas de litige de toute nature, pouvant intervenir entre les parties, découlant de l'interprétation et/ou de l'exécution du devis, et qui n'aurait pu être réglé par voie amiable, les parties donnent compétence aux tribunaux de SENLIS. Le devis est soumis au droit français.



Notre référence à rappeler
dans toute correspondance :
N° assuré : C50034W
N° contrat : 7302001/001 531907
N° SIREN : 799167408

Pour tout renseignement contacter :
Site de gestion
SMABTP AMIENS
9 AVENUE D ITALIE
CS 89014
80094 AMIENS CEDEX 3
Tél : 01.58.01.30.20.
Fax : 01.58.01.30.40.

TREENERGY
1 rue des forges
60340 ST LEU D ESSERENT

ATTESTATION D'ASSURANCE

Contrat d'assurance GLOBAL INGENIERIE

Période de validité : du 01/01/2026 au 31/12/2026

SMABTP ci-après désigné l'assureur atteste que l'assuré désigné ci-dessus est titulaire d'un contrat d'assurance professionnelle GLOBAL INGENIERIE, numéro 7302001/001 531907.

1 – PERIMETRE DES MISSIONS PROFESSIONNELLES GARANTIES

1-1 Missions bénéficiant des garanties d'assurance de responsabilité décennale obligatoire et complémentaire, de responsabilité décennale pour les ouvrages non soumis à l'obligation d'assurance et des garanties de responsabilité civile

Seules les missions suivantes sont garanties par le présent contrat :

- . Etudes techniques spécialisées fluides, CVCD, électricité, plomberie, génie climatique
- . Etudes techniques spécialisées corps d'état secondaires (à l'exclusion des corps d'état structure, ossature, charpente, couverture, étanchéité)
- . Etudes techniques spécialisées structure clos couvert
- . Expert conseil en rénovation énergétique y compris études techniques en rénovation énergétique
- . Audit humidité
- . Ingénierie des installations de production utilisant l'énergie solaire thermique
- . Ingénierie des installations de production utilisant les bioénergies
- . Ingénierie des installations de production utilisant l'énergie géothermique
- . Maîtrise d'œuvre pour des opérations comportant une installation solaire photovoltaïque par intégration ou surimposition d'une puissance n'excédant pas 600 KWc
- . Maîtrise d'œuvre et coordination de Système de Sécurité Incendie
- . Maîtrise d'œuvre limitée à l'exécution
- . Ordonnancement, pilotage et coordination

SMABTP

Société mutuelle d'assurance du bâtiment et des travaux publics,
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables,
Entreprise régie par le code des assurances RCS PARIS 775 684 764
8 rue Louis Armand CS 71201 - 75738 PARIS CEDEX 15

www.groupe-sma.fr



Certificat de Qualification N° 13 04 2567

Période du : 01/06/2026 au 01/06/2027

Nom ou dénomination :	TREENERGY	E-mail :	contact@treenergy.fr
Adresse :	1 rue Jim Morrison	Site internet :	www.treenergy.fr
Code postal, ville :	60340 ST LEU D ESSERENT	N° siren :	799167408
Téléphone :	0951015560	N° siret :	799167408 00035
Télécopie :		Code NAF :	7112 B
Forme juridique :	SARL Unipersonnelle	Assurance(s) :	SMABTP
Registre du commerce :	799167408 COMPIEGNE		
Capital social en € :	10 000		
Apparement :	NEANT		
Chiffre d'affaires Total H.T. pour 2025 en K€ :	1016		
Chiffre d'affaires Ingénierie H.T. pour 2025 en K€ :	1016		
Effectifs permanents déclarés pour 2025 :	12		
Personne(s) ayant le pouvoir d'engager la structure :	Monsieur CHARLES Nicolas	Fonction :	Gérant

Qualification(s) attribuée(s) sur la base du référentiel de l'OPQIBI
valable(s) jusqu'au : 01/06/2029
(Sous réserve des contrôles annuels effectués par l'Organisme)

Performance énergétique	Date d'effet
1331 Etude thermique réglementaire "maison individuelle"	23/02/2026
1332 Etude thermique réglementaire "bâtiment collectif d'habitation et/ou tertiaire"	
1911 Audit énergétique "maisons individuelles"	26/05/2025
1905 Audit énergétique des bâtiments (tertiaires et/ou habitations collectives)	26/05/2025
Energies renouvelables	
2008 Maîtrise d'oeuvre des installations de production utilisant la biomasse en combustion	01/06/2025
2013 Maîtrise d'oeuvre des installations de production utilisant l'énergie géothermique	01/06/2025

Signature du Responsable

Cachet de l'OPQIBI

Le Président de l'OPQIB



Patrick Berger



Certificat de Qualification Probatoire N° 13 04 2567

Période du : 01/06/2026 au 01/06/2027

Nom ou dénomination :	TREENERGY	E-mail :	contact@treenergy.fr
Adresse :	1 rue Jim Morrison	Site internet :	www.treenergy.fr
Code postal, ville :	60340 ST LEU D ESSERENT	N° siren :	799167408
Téléphone :	0951015560	N° siret :	799167408 00035
Télécopie :		Code NAF :	7112 B
Forme juridique :	SARL Unipersonnelle	Assurance(s) :	SMABTP
Registre du commerce :	799167408 COMPIEGNE		
Capital social en € :	10 000		
Apparement :	NEANT		
Chiffre d'affaires Total H.T. pour 2025 en K€ :	1016		
Chiffre d'affaires Ingénierie H.T. pour 2025 en K€ :	1016		
Effectifs permanents déclarés pour 2025 :	12		
Personne(s) ayant le pouvoir d'engager la structure :	Monsieur CHARLES Nicolas	Fonction :	Gérant

Qualification(s) Probatoire(s) attribuée(s) sur la base du référentiel de l'OPQIBI
valable(s) jusqu'au : 01/06/2027

Planification et coordination	Date d'effet
0301 Ordonnancement-Planification-Coordination (OPC) d'exécution courant	11/06/2025
0331 Direction de l'Exécution des Travaux	11/06/2025
Incendie	
0322 Coordination des Systèmes de Sécurité Incendie (CSSI) de catégories B, C, D et E	07/10/2025
0321 Coordination des Systèmes de Sécurité Incendie (CSSI) de catégorie A	
Eclairage	
1407 Étude d'éclairage intérieur	10/12/2025
Commissionnement	
1910 Accompagnement au commissionnement des installations techniques du bâtiment	23/06/2026
Performance énergétique	
1224 Maîtrise d'oeuvre de la performance énergétique de l'enveloppe du bâtiment	16/06/2025
1717 Audit énergétique dans l'industrie	26/05/2025

Signature du Responsable

Cachet de l'OPQIBI

Le Président de l'OPQIB



Patrick Berger



Annexe au certificat n° : 13 04 2567

Délivrée le : 01/06/2026
Validité : 01/06/2027

**Liste des qualifications OPQIBi
avec mention « RGE » détenues par :**

TREENERGY
1 rue Jim Morrison
60340 ST LEU D ESSERENT

Qualification(s) RGE

► **Qualification(s) attribuée(s) sur la base du référentiel de l'OPQIBi**

- 1331 Etude thermique réglementaire "maison individuelle"
- 1332 Etude thermique réglementaire "bâtiment collectif d'habitation et/ou tertiaire"
- 1911 Audit énergétique "maisons individuelles"
- 1905 Audit énergétique des bâtiments (tertiaires et/ou habitations collectives)
- 2008 Maîtrise d'œuvre des installations de production utilisant la biomasse en combustion
- 2013 Maîtrise d'œuvre des installations de production utilisant l'énergie géothermique

► **Qualification(s) Probatoire(s) attribuée(s) sur la base du référentiel de l'OPQIBi**

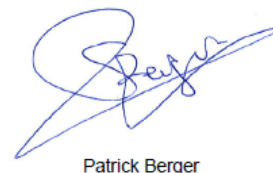
- 1407 Étude d'éclairage intérieur
- 1910 Accompagnement au commissionnement des installations techniques du bâtiment
- 1224 Maîtrise d'œuvre de la performance énergétique de l'enveloppe du bâtiment

Signature du Responsable

Cachet de l'OPQIBi

Le Président de l'OPQIBi

OPQIBi
L'INGÉNIERIE QUALIFIÉE
104 rue Réaumur
75002 PARIS
☎ 01 55 34 96 30 • 📠 01 42 36 51 90



Patrick Berger

Localisation des Référents techniques
pour les qualifications et/ou qualifications probatoires suivantes
détenues par :

TREENERGY

1 rue Jim Morrison
60340 ST LEU D ESSERENT

▶ **1905 Audit énergétique des bâtiments (tertiaires et/ou habitations collectives)**

TREENERGY (Siège : 60340 ST LEU D ESSERENT)

▶ **1331 Etude thermique réglementaire "maison individuelle"**

1332 Etude thermique réglementaire "bâtiment collectif d'habitation et/ou tertiaire"

TREENERGY (Siège : 60340 ST LEU D ESSERENT)

▶ **1911 Audit énergétique "maisons individuelles"**

TREENERGY (Siège : 60340 ST LEU D ESSERENT)

▶ **2008 Maîtrise d'oeuvre des installations de production utilisant la biomasse en combustion**

TREENERGY (Siège : 60340 ST LEU D ESSERENT)

▶ **2013 Maîtrise d'oeuvre des installations de production utilisant l'énergie géothermique**

TREENERGY (Siège : 60340 ST LEU D ESSERENT)

▶ **1224 Maîtrise d'oeuvre de la performance énergétique de l'enveloppe du bâtiment**

TREENERGY (Siège : 60340 ST LEU D ESSERENT)

▶ **1407 Étude d'éclairage intérieur**

TREENERGY (Siège : 60340 ST LEU D ESSERENT)

▶ **1717 Audit énergétique dans l'industrie**

TREENERGY (Siège : 60340 ST LEU D ESSERENT)

▶ **1910 Accompagnement au commissionnement des installations techniques du bâtiment**

Signature du Responsable

Cachet de l'OPQIBi

Le Président de l'OPQIBi



Patrick Berger